



Relevé de gestion locative incomplet

Par **valise**, le **28/02/2014** à **23:19**

Bonjour,

Notre maison en location est gérée par une agence immobilière.

Nos relevés de gestion mensuels sont fréquemment incomplets: erreur de quittance en notre défaveur, sommes portées en débit (toujours en notre défaveur) apparaissant sans que l'on sache à quoi cela correspond, des sommes redevables par le locataire n'étant pas mentionnées (ex : TEOM) et donc à priori non payées, absence de quittance pour le loyer non réglé de février etc.

Malgré de nombreuses relances auprès de notre agence afin d'obtenir plus de clarté sur nos relevés, l'agence reste inactive.

Y-a-t-il des mentions obligatoires à faire figurer sur les relevés de gestion et comment inciter l'agence à nous fournir des relevés clairs ?

Vous remerciant par avance.